

HODAN

Janvier 2019 - N°146

ma ville





Le Mot du Maire

Il y a urgence

Si l'on parle souvent de trêve de Noël et Nouvel an, ce mot prend cette année une résonance particulière après cinq semaines de manifestations, de blocages, de violences. Ces cinq semaines clament une évidence. Si elles disent qu'il y a bien une urgence à lutter contre le réchauffement climatique, à protéger la

biodiversité, elles disent aussi que les justes et incontournables combats pour un futur durable ne pourront pas être menés si le présent est insupportable pour une grande partie de la population !

S'il y a urgence à lutter contre le réchauffement climatique, il y a aussi urgence à permettre à chacun et chacune de vivre dignement. Et il est vrai qu'il ne suffit plus toujours aujourd'hui d'avoir un travail pour pourvoir aux besoins de base d'une famille, surtout si elle devient monoparentale.

Et c'est pour cela que les indispensables transitions écologiques et environnementales doivent s'appuyer sur les transitions économiques et sociales qui les rendent possibles.

La place et le rôle des communes

Nos communes, délaissées depuis des années par l'Etat - qui leur réduit progressivement autonomie et moyens - restent au cœur de ce combat.

Houdan est de celles-là quand depuis longtemps, elle adopte des tarifications de ses services (cantine, garderie, etc.) liées à des quotients familiaux, quand elle développe depuis longtemps des logements locatifs sociaux, lorsqu'elle montre son volontariat pour mettre à disposition des terrains pour le développement de l'emploi dans la région et limiter ainsi pour certains ces fameux trajets domicile/travail dont le coût croissant a pesé dans le déclenchement de cette crise... Egalement lorsqu'elle noue des partenariats qui permettent aux Restos du Cœur, à La Croix Rouge, d'être toute l'année au service des Houdanais qui vivent dans des conditions difficiles.

Il est bien que le chef de l'Etat et le gouvernement se souviennent que les communes existent, qu'elles sont le capteur le plus sensible des souffrances d'une partie de la population et qu'elles sont aussi l'échelon qui essaie d'y répondre concrètement, quels que soient les gouvernements.

Des débats locaux

Avec la crise des gilets jaunes, le pouvoir central se rappelle que les maires existent. Mais je ne pense pas que mon rôle soit d'ouvrir un cahier de doléances qui ne feront que répéter à l'infini les mêmes revendications que nos responsables nationaux connaissent déjà parfaitement.

Par contre, je proposerai au conseil municipal que la commune organise dès le mois de février des débats sur la façon de prendre en compte localement les défis environnementaux qui s'imposent, tout en continuant à maîtriser sa fiscalité et à développer des mécanismes efficaces de solidarité sociale.

C'est de ces débats locaux que peuvent certainement sortir des innovations, des propositions d'expérimentations, d'adaptations législatives et réglementaires.

En attendant ces débats, j'associe l'ensemble du Conseil Municipal et des services aux vœux les plus sincères que nous vous adressons pour vous et vos proches. Que 2019 vous garde santé, énergie et envie pour de nouveaux et beaux projets.

*Avec mes sentiments dévoués
Jean-Marie TEYSSIÉ*

Faites bon accueil à nos recenseurs !

A quoi sert un recensement ?

Le recensement permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des informations sur les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... De ces chiffres découle la participation de l'Etat au budget des communes, mais aussi le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies... La connaissance de ces statistiques est un des éléments qui permettent de définir les politiques publiques nationales. Au niveau local, le recensement sert notamment à prévoir des équipements collectifs nécessaires (écoles, hôpitaux, etc...), à déterminer les moyens de transports à développer...

Au tour des Houdanais d'être recensés ...

L'enquête annuelle de recensement des habitants de la commune de Houdan se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019. Afin de rassurer la population, sachez que les agents recenseurs qui se présenteront chez vous afin de remplir cette mission, seront bien entendu munis d'une carte officielle permettant de les reconnaître.

Mouvement dans l'équipe municipale

Cyril Goudry a présenté sa démission pour motifs personnels. Nous le remercions pour son investissement au service de notre commune.

Il a été remplacé par Didier LEFEVRE qui est le dernier membre de la liste Agir pour Houdan et le Houdanais.



Elections européennes & changements dans les modalités d'inscription sur les listes électorales

Afin de lutter contre l'abstention, de réduire le nombre de mal-inscrits ou de non-inscrits, la loi rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a engendré la création du Répertoire Électoral Unique au 1er janvier 2019.

Qu'est-ce que ça change pour vous ?

Pas grand-chose. Juste les dates limites d'inscriptions sur la liste électorale pour pouvoir participer aux élections. Auparavant, la date limite était toujours fixée au 31 décembre de l'année qui précède un scrutin.

Ce n'est plus le cas :

- **En 2019**, les électeurs pourront s'inscrire jusqu'au dernier jour du deuxième mois précédent un scrutin.

- **À compter de 2020**, les électeurs pourront s'inscrire sur une liste électorale jusqu'à six semaines avant la date d'un scrutin.



Une nouvelle cathédrale dans la plaine

Bien des rumeurs, bien des questions sont apparues au fur et à mesure de l'émergence, à la sortie de Houdan en direction de Saint Lubin, d'une grande bâtisse aux allures d'église avec son clocher ! Il s'agit bien d'une cathédrale avec sa flèche, une cathédrale agricole qui remplacera les anciens silos du quartier de la gare. Une belle réalisation adaptée aux besoins d'une agriculture moderne, conforme aux normes et plus accessible que les silos de la gare. Nous sommes heureux d'avoir pu faciliter cette réalisation par une modification du PLU et une instruction rapide du permis de construire. Nous félicitons les deux coopératives agricoles concernées, la SCAEL et la

SEVEPI, pour cette belle réalisation. Ce « déménagement » va maintenant permettre d'engager avec la SNCF une réflexion sur l'évolution des terrains autour de la gare, progressivement abandonnés par leurs occupants.



Changement de délégataire pour la gestion de l'assainissement

Le contrat de la délégation de gestion de l'assainissement confiée depuis des années à la Lyonnaise des Eaux était venu à échéance. Il a donc été procédé à une mise en concurrence, à l'issue de laquelle c'est la société SAUR qui a été retenue. Nous tenons à remercier ici l'agence de Dreux de la Lyonnaise des Eaux et surtout l'ensemble de ses équipes pour leur travail au service des communes de Houdan et Maulette depuis plus de vingt années. Nous gardons cependant la Lyonnaise pour la gestion de notre réseau d'eau potable.

L'offre de la Saur, une société également expérimentée et très présente auprès des communes et syndicats de la région, a été la mieux-disante.

Un effort particulier sera fait durant les huit années du contrat de délégation pour connaître de manière exhaustive le réseau, limiter les surverses dans le milieu naturel, maintenir en état la station. Pour les usagers, rien ne changera au quotidien et le paiement du prix de l'assainissement se fera comme habituellement, sur la facture d'eau.

Personnel communal ça bouge !

C'est dans le cadre d'un emploi jeune, qu'elle était entrée au service de la Ville de Houdan. Après 20 ans passés dans nos services, Gaël Geffroy a rejoint l'équipe de la CC Pays Houdanais. Elle a été honorée par l'ensemble des élus et employés municipaux au cours d'un pot de départ à la mairie. Elle a été remplacée à son poste par Marine Dias qui nous vient de la mairie de Fontenay-le-Fleury.

Les nouveaux tarifs de l'assainissement

Comme conséquence de ce nouveau contrat, la facturation de la part « assainissement » à l'utilisateur (hors taxes et redevances à l'agence de l'eau Seine Normandie) s'établit comme suit :

Part fixe annuelle : 9,5 € HT par abonné

Redevance assainissement Siahm : de 0 à 20 m³ gratuit, au-delà 1,58 € HT le m³

Rémunération Saur : de 0 à 20 m³ gratuit, au-delà 0,3578 € HT le m³

Réunion privée du conseil municipal

Elle s'est tenue fin 2018 pour aborder deux sujets importants pour la commune : l'avenir du collège de Houdan et le projet Pierre Cardin.

Lorsque des sujets sont importants pour l'avenir communal et présentent une grande complexité, nous organisons des réunions privées du conseil municipal, au cours desquelles majorité et opposition reçoivent les mêmes informations de bases, pour une séance de travail qui permet de dégager si possible les premières orientations consensuelles nécessaires pour aller plus loin. Deux sujets ont été abordés :

1°) l'avenir du collège

Le Département étudie actuellement avec les communes de Houdan et Maulette ainsi que la CC Pays Houdanais des pistes pour l'avenir du collège de Houdan, qui nécessite d'être étendu, rénové et doté d'équipements sportifs et culturels plus modernes.

Cette étude envisage plusieurs scénarii :

- démolition du collège de Houdan et reconstruction d'un «collège 900» sur le même terrain,
- démolition du collège de Houdan et reconstruction d'un «collège 900» à Maulette,
- démolition du collège de Houdan avec reconstruction d'un «collège 500» au même endroit et d'un «collège 500» à Maulette.

Ces différents scénarii ont des conséquences différentes en matière de transports, d'équipements sportifs et culturels, d'opportunités pour le déplacement de la caserne de pompiers qui pourrait aussi être relocalisée à Maulette, etc...

Dès maintenant, une unanimité s'est dégagée pour donner une préférence pour deux collèges 500, un à Maulette, l'autre à Houdan. C'est la solution qui répond le mieux aux critères évoqués. Un avis officiel sera pris au cours d'une séance habituelle du Conseil.

2°) le projet de centre culturel et résidence d'artistes que M. Pierre Cardin a décidé de réaliser dans l'enceinte de l'ancienne laiterie, rue Saint Matthieu.

Projet privé certes, mais fantastique pour l'image et l'avenir de Houdan : salle de spectacle, salles d'expositions, ateliers d'artistes... Projet passionnant mais complexe qui demande d'adapter certainement le règlement de PLU pour toute la zone considérée mais aussi de s'assurer que cette vocation de centre culturel peut être pérennisée. L'intérêt du conseil a été unanime pour accompagner le mieux possible ce projet.

Un numéro spécial de Houdan Ma Ville sera préparé prochainement pour présenter plus en détail ces dossiers.

Visite de la station d'épuration par les élus et le personnel municipal



Remerciements

Pierre Jozeau a tenu sa dernière séance en tant que Président de la section houdanaise de l'Union Nationale des Combattants (UNC) après de longues années de service, que l'âge et les épreuves n'ont pas altérées. Cette dernière séance était honorée de la présence du Président Collot, président départemental de l'UNC.

La municipalité remercie Pierre Jozeau pour cet engagement qui donne du sens au devoir de mémoire et aux cérémonies qui le mettent en avant.

Rien d'étonnant, avec les années qui passent, que les rangs des anciens combattants se clairsemant. C'est à la fois le signe du vieillissement de ses effectifs, mais aussi de la chance de n'avoir pas eu depuis des décennies de conflits ou d'interventions faisant appel à la conscription.

Alors pour continuer à vivre, l'UNC s'ouvre largement à l'adhésion des « soldats de France ». Pour adhérer, il suffit simplement, homme ou femme, d'avoir fait son service militaire.

Pour rejoindre l'UNC en tant que soldat de France, contactez Pierre JOZEAU 0608177972 ou Philippe CHANLAT 0647751359

Eau & assainissement Solidarité ici et ailleurs

Le SIAHM (Syndicat Intercommunal d'Assainissement Houdan Maulette) a pris une décision importante, rejoignant ainsi la commune de Houdan, en exonérant les 20 premiers m³ de la rémunération du délégataire et de la redevance d'assainissement.

Autrement dit, les abonnés Houdanais bénéficient d'une gratuité des 20 premiers m³, sauf pour les taxes et redevances dues à l'Agence de l'Eau et autres organismes extérieurs.

Le SIAHM a aussi rejoint l'attitude de la commune, en adoptant un prélèvement de 1 % sur les recettes d'assainissement au bénéfice de projets de solidarité pour améliorer l'accès à l'eau et à l'assainissement dans la commune de Suelle en Casamance, commune partenaire du Pays Houdanais.

Cette station qui traite les effluents de Houdan, de Maulette et de Saint Lubin, située à côté de la déchèterie, est actuellement chargée à 50% de sa capacité maximale. Ceci lui permet un bon fonctionnement tout en restant pour de longues années encore compatible avec une augmentation de population. Elle permet un haut niveau d'épuration qui est respecté. Les boues produites sont épandues ensuite en agriculture.

A l'occasion du changement d'exploitant de la station, les élus et le personnel des différentes communes ont pu visiter cette installation. Beaucoup d'intérêt à comprendre comment ça fonctionne et de se rendre compte de la performance du traitement.



Avec l'exploitant, il est projeté que des visites soient proposées aux établissements d'enseignement et pourquoi pas une opération portes ouvertes aux habitants, qui permettrait au public de mieux comprendre le rôle essentiel d'une station d'épuration pour un bon cadre de vie.



Jumelage Houdan / Baïla

Le maire de Suelle, Daouda Goudiaby, est venu à Houdan à l'occasion de son passage en France. Cela a permis de faire le point sur les partenariats et projets développés entre nos villes jumelles, entre la commune de Suelle et les acteurs du Pays Houdanais (CC Pays Houdanais et certaines communes qui la composent), mais aussi Kassoumaï78 et ses missions santé, scolaire, travaux, ...

L'Union des ressortissants de Baïla en France participait également à cette réunion car elle pourrait jouer, - avec les ressortissants des autres villages de la commune de Suelle -, un rôle important dans le montage des projets à venir.

Cette année la commune de Houdan, aidée par la Ccph, et Yvelines Coopéra-

tion Internationale & Développement (Ycid), équipera les femmes de Baïla d'une batteuse de mil et d'une décortiqueuse de riz, pour un meilleur rendement et une pénibilité moindre du travail des femmes.

D'autres projets sont aussi envisagés avec les ressortissants de Suelle et les différents acteurs du Pays Houdanais.

C'est le cas d'une petite centrale électrique solaire pour connecter trois villages, que les étudiants de Ville d'Avray mettent au point avec leur enseignant Loic Mailler et l'appui de la Sicae-ely.

Ce sera peut-être aussi un projet de rénovation de la mairie de Suelle et de formation de son secrétaire général, ainsi que d'agents d'assainissement et de dis-

Délégation Béninoise



Une délégation de deux hauts fonctionnaires du Ministère béninois du cadre de vie et du développement durable sont venus, - à l'initiative de l'ambassade de France dans leur pays -, en voyage d'étude en Pays Houdanais (ville de Houdan et CCPH) pour étudier les dynamiques de développement économique et d'aménagement équilibré du territoire en œuvre depuis deux décennies dans notre région rurale.

Peut-être une façon de puiser quelques bonnes idées à adapter pour la politique qu'ils ont à mettre en place pour structurer au Bénin des « pôles territoriaux de développement ».

Une façon aussi de débattre sur la façon dont tous les secteurs peuvent contribuer au développement depuis l'économie, bien sûr, jusqu'aux déplacements en passant par la culture et le logement.

Nous avons été très heureux de recevoir M. Koukponou, responsable au Bénin du Fonds d'Incitation à l'Aménagement du Territoire et M. Hougbo, chargé de marketing territorial.

tribution d'eau, projet qui serait présenté au financement du Ministère des Affaires étrangères.

Ce pourrait être également le projet de construction d'un lycée avec du financement réservé aux projets portés par les associations de ressortissants sénégalais (le Paisd).

La solidarité n'empêche pas d'optimiser la recherche de financements même pour des projets qui restent modestes au niveau de leur budget, surtout si on les compare à nos réalisations ici en France. Un lycée de 15 classes, c'est généralement 300 à 350 000 euros là-bas au Sénégal ! Avec des aides de 70 à 80%, l'effort de solidarité, s'il est partagé est atteignable.

Quel gain pour l'éducation, base de développement et de paix dans tous les pays du monde !

Mars
 Matthew ST-MARTIN
 CAPELLE
 Hailey BRANDEBOURGER
 Iyès HADJAZ
 Avril
 Clément PEZET
 Malo LE BRIS
 Lola ZAOUI
 Tiana LEGER
 Joséphine RAMBAUD
 Mai
 Willow EVERETT
 Sohan CHAPET (à domicile)
 Hajar CHALOUJ
 Izïa VARIN
 Juin
 Roxane FARGEOT GAILLARD
 Dario MARIANO DA COSTA
 LEPEL
 Logann BERTRAND
 Eduard EPISTATU
 Juillet
 Liliانا MOREIRA SILVA

Juillet
 Nolan DOMINGUES
 Emilio ROCHA DA SILVA
 Août
 Amélia COMETTI
 Septembre
 Alix AUBOUIN
 Octobre
 Evan MOTTAIS
 Cheikh-Oumar GUIRO
 Kiméo CHAUDANSON
 Mahault MUTA
 Mia JOUBEAUX PINEL
 Nina FERREIRA
 FENNINGER
 Rose KHALAJI
 Novembre
 Lise-Marie GALLON
 Ayden TRAN
 Milhane ZAHNOUN
 Décembre
 Eva ABAUZIT
 Hugo LEUILLIER
 Tony BERNIER

État civil

A dieu vat, Père Guérin

Le Père Paul GUERIN, curé en retraite dans notre paroisse auprès du Père Bothuan, s'est éteint le jour de Noël. Nous tenons à rendre hommage à cet homme d'une grande bienveillance, d'une grande culture, qui n'imposait pas sa foi profonde mais qui l'expliquait. Beaucoup se rappelleront des homélies passionnantes qu'il nous délivrait lors des messes de nos cérémonies patriotiques, loin des sermons, plutôt comme des leçons de



sagesse, de tolérance et d'amour. Le Père Paul Guérin était né le 6 janvier 1928, il a été ordonné prêtre le 20 décembre 1952, et il est décédé ce 25 décembre à l'âge de 90 ans. Il a vécu son ministère d'abord en Val-d'Oise puis dans l'Essonne et enfin dans les Yvelines. Ses funérailles ont été célébrées le vendredi 28 décembre dans notre église.

14 avril
 Mme Julie CHAUVEAU & Mr Guillaume LEFEVRE
 29 avril
 Noces d'or Mr & Mme MAURICE
 11 mai
 Mme Dévi SEGAR & Mr Stephen MARTINS TRINDADE
 12 mai
 Mme Flora IRABE & Mr Donatien ELLOH
 9 juin
 Mme Valérie HAINAUT & Mr Lionel MINOTTI
 Mme Lucile CARON & Mr Luc ALBERT
 30 juin
 Mme Yanmei DI & Mr Martial DORÉ
 07 juillet
 Mme Vanessa MARQUES DE OLIVEIRA & Mr Olivier SUZE
 25 août
 Mme Charlotte TÉTART & Mr Tantély RAKOTOSON
 5 septembre
 Mr Matthieu PRADALIÉ & Mr Zhiyu LU
 8 septembre
 Mme Rozenn VALDEMARIN & Mr Jean-Philippe DUPUIS



Dévi SEGAR & Stephen MARTINS TRINDADE



Flora IRABE & Donatien ELLOH



Lucile CARON & Luc ALBERT



Yanmei DI & Martial DORÉ



Vanessa MARQUES DE OLIVEIRA & Olivier SUZE



Charlotte TÉTART & Tantély RAKOTOSON



Matthieu PRADALIÉ & Zhiyu LU



Rozenn VALDEMARIN & Jean-Philippe DUPUIS

Alain BENOIST, Mieczyslaw FIGIEL, Andrée BALOCHE, Jean LOHY, Marie-Jeanne VIEILLECHAIZE, Lucette GARNIER, Geneviève FABUREL, Maryse TURRIN, Lucette BOURGUIGNON, Maria AULOMBARD, Patricia CHARVY, Jean-Pierre AUGER, Gisèle BOUILLY, Jacques BOULANGER, Georges BRODIN, Jacqueline BLANCHELANDE, Renée DOMERGUE, Marguerite GROULT, Edmond LUSTENBERGER, Paul LITTON, Hélène DALAYEUN, Frédéric BAILLODS, Marcelle DURAND, Monique DOHIN, Michèle NIOT, Jacques GILOT, Daniel HEUZÉ, Ginette GHIGOT, Jacques CADOT, Paulette JAUBERT, Kaur PARMAR, Gilberte MANAS, Georges PERDRIEL, Christian RUFF, Simone CHAMPAGNE, Claudina LOSADA GARCIA, Esther CUAU, Panayot PENCHEV, Arlette SURAY, Monica MESTRE CHUCHA, Norbert COLIN, Philippe DEFORGE, Bernard-Claude SERFATI, Paul GUÉRIN, Juliette BONNEMAISON, Madeleine GARCIA MARTINEZ, Henri MORET, Marlis LE FLANCHE

Il y a eu à Houdan en 2018, 42 naissances hors commune et 1 naissance à Houdan, 19 mariages, et 54 décès.

Autorisations d'urbanisme

Déclarations préalables autorisées

- Mme THALMAN – ravalement + menuiseries – 25 Grande Rue
- M. RICHARD – ravalement – 5 rue du Mont Rôti
- M. TAZARART – abri de jardin – 9 rue du Tapis Vert
- Mme KLEIN – remplacement menuiseries – 27 Grande Rue
- Mme BUNEL – clôture – 9 rue du Parc
- Mme FORTIN – clôture – 119 rue de Paris
- SNC TPHL – volet métallique – 44 rue de Paris
- Mme LELIMOZIN – construction de 2 garages – 116 rue de Paris
- Mme PAPIN – ravalement – 12 A rue St Mathieu
- Mme CAYLAK – clôture + gouttières – 1 rue du Tapis Vert
- M. BAHIER – extension – 461 route de Champagne
- SCI D'ANTAN – construction d'un garage – 116 rue de Paris
- M. POUSSARD – réfection de toiture – 18 rue du Mont Rôti
- Mme AUGUY – remplacement menuiseries – 27 rue d'Epéron
- M. FAHRNER – châssis de toit – 29 A rue de Paris
- Mme KLEIN – changement de destination – 27 Grande Rue
- M. CORREIA – clôture – Chemin de la Croix aux Pèlerins
- SARL EDELAHAYE – store banne – 43 Grande Rue
- M. BAGOT – remplacement menuiseries – 20 rue de la Planche Imbert
- M. LENFANT – construction d'un garage – 14 avenue de la République
- M. STEINER – ravalement – 33 rue d'Epéron
- M. MEDANI – abri de jardin – 220 route de Champagne
- M. HERVE – ravalement – 8 rue de la Planche Imbert
- M. MOUGIN – extension – 13 rue du 11 Novembre
- M. DE CAMPOS – Véranda – 1 rue des Jeux de Billes
- M. SANDA – abri de jardin – 6 impasse des Terres Chaudon
- M. GALAIS – châssis de toit – rue du Château
- HOLDING RJ – division – rue du Moulin des Arts
- FONCIERE DE CRIQUETOT – division – Route de BU
- M. TAZARART – façade commerciale – 37 rue de l'Enclos
- SOS PHOTOVOLTAIQUE – panneaux photovoltaïques – 8 rue du Parc
- Mme VANGASSE – façade commerce – 51 Grande Rue
- CCPH – modification de façade – 20 rue St Mathieu
- M. BERNIER – clôture – 81 rue des Jeux de Billes
- M. DABO – abri de jardin – 36 rue de Paris
- M. PRIEUX – remplacement menuiseries – 10 rue de la Souris Verte
- Mme MESLIER – réfection de toiture – 8 rue du Mont Rôti
- CCPH – modification de façade – 6 rue de la Prévôté
- ESH SOVAL – réhabilitation bâtiment – 59 rue de Paris
- M. CHANCE – ravalement + menuiseries – 24 bis Grande Rue
- M. PERIGAUT – changement destination + menuiseries – 7 rue de l'Enclos
- M. BUGUELLOU – châssis de toit – 28 rue du Moulin d'Olivet
- M. BOURGUIGNON – construction d'un garage – 32 rue des 4 Tilleuls
- M. TREUILLE – clôture – 9 rue des Alouettes
- M. REAU – division – route de BU
- M. LAMAS – abri de jardin – 12 allée du Val de Vesgre
- France PAC ENVIRONNEMENT – panneaux photovoltaïques – 11 rue du Moulin d'Olivet

Permis de construire autorisés

- M. CORREIA – construction de 2 maisons – chemin de la Croix aux Pèlerins
- M. POIRET – construction d'une maison – rue des 4 Tilleuls
- M. LOPES - construction d'une maison - chemin de la Croix aux Pèlerins
- FONCIERE DE CRIQUETOT – construction de 6 boxes industriels – Route de BU
- M. BERNIER – extension – 50 rue du Moulin des Arts
- M. RENAR – construction d'une maison – rue des 4 Tilleuls
- SCCV LES JARDINS DE HOUDAN – construction de 24 logements – impasse St Jean
- M. KLEIN – construction de garage non clos – rue de la Tour
- SCI DU PONT DE LA BONDE – aménagement de garage – 3 rue de Paris
- JOHNSON HEALTH TECH France – extension – 14 rue St Mathieu
- SAS ALUPLAST – extension – 9 route de Bu
- SARL ARAGO – construction d'un bâtiment – rue des Garennes
- EARL LA FERME DU MOULIN – construction de 2 bâtiments agricoles – rue du Pont Neuf
- M. CHEVRIER / LECASTEL – construction d'une maison – impasse de la Prévôté
- M. DEQUE – extension – 13 rue des Alouettes
- Mme MADOULAUD – construction d'une maison – cavée de l'Abreuvoir
- M. DILLIRAJ – construction d'une maison – rue des 4 Tilleuls
- Mme MARECHAL – construction d'une maison – 23 rue des Fossés
- M. et Mme BOUDEVILLE – extension – 639 rue des Clos de l'Ecu
- M. CARIOU – construction d'une maison – 1 chemin de Moulin Brûlé

Permis d'aménager autorisés

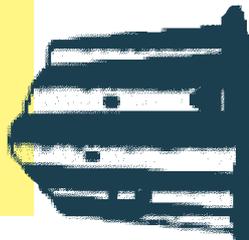
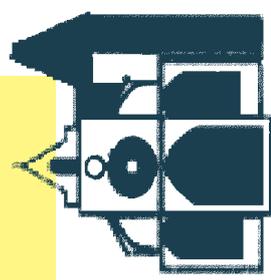
- M. GALLOT – division – 656 rue des Clos de l'Ecu
- M. BOYER / LECOMTE / RICHARD – lotissement – impasse St Jean
- M. CORREIA – division – 333 rue des Clos de l'Ecu

Déclarations préalables refusées

- France PAS ENVIRONNEMENT – panneaux photovoltaïques – 94 rue de Paris
- M. TAZARART – façade commerciale – 37 rue de l'Enclos
- 2BL GESTION – façade commerciale – 58 rue de Paris
- M. CHANCE – ravalement + volets – 24 bis Grande Rue
- Mme LOISELLE – châssis de toit – 66 rue de Paris
- M. BEAUVAIS – modification de façade – 9 bis rue de la Pie

Permis de construire refusés

- M. DEQUE – extension – 13 rue des Alouettes
- M. BERNIER – extension – 50 rue du Moulin des Arts
- SCI DU PONT DE LA BONDE – aménagement d'un garage – 3 rue de Paris



>>> Réfection de trottoirs

La Sicae-ely a procédé au changement d'une ligne HTA enterrée rue d'Epéron et rue des Vignes. Ces travaux devaient être suivis, comme partout ailleurs, d'une réfection des enrobés au-dessus des tranchées. La commune a décidé de profiter de cette opportunité pour refaire la totalité des enrobés des trottoirs concernés et en a partagé les coûts avec la Sicae-ely.

>>> Rénovation d'une section de la rue des clos de l'écu

La surface de cette rue était déformée et dégradée. Or elle est importante pour la sortie du centre-ville depuis la caserne des Pompiers. Sa rénovation totale a donc été engagée, avec les participations de la CC Pays Houdanais pour le revêtement, et du Siahm pour la mise en séparatif des réseaux d'assainissement.

Ces travaux imposent des contraintes importantes de déviation de circulation. C'est pourquoi il a été décidé de les interrompre durant les fêtes de fin d'année avant leur reprise en mi-janvier. Comme dans les autres opérations, les lignes électriques et d'éclairage public seront enterrées et les lanternes passées en leds.

>>> Sente Tivoli

Cette sente piétonnière si utile pour aller du centre-ville à la Poste était dégradée, son enrobé a été refait.

>>> Travaux de mise en sécurité rue de Paris

Ces travaux s'achèvent après beaucoup de problèmes et de contretemps. L'enrobé a dû être refait car il était de mauvaise qualité. Il y a eu beaucoup de retard dans la livraison des barrières et potelets. Les dispositifs pour contraindre les mauvais stationnements ont dû être modifiés pour ne pas abîmer les pneus.

Il n'est pas facile de gérer cet espace pour à la fois sécuriser l'accès des élèves de l'école Jeanne d'Arc, empêcher le stationnement de longue durée près de la boulangerie et la boucherie, protéger les entrées cochères des riverains, etc...

Malheureusement quoi qu'on fasse, au vu des comportements de certains automobilistes qui n'hésitent pas à se stationner dans les entrées cochères, il faudra une fois de plus recourir à la verbalisation.

Champs de bataille

Dans quelques semaines maintenant, les rues de la Cité de l'Opton (rue du 8 mai) et les jardins de ses propriétés se transformeront en champ de bataille. C'est maintenant certain car les subventions pour ce vaste chantier [sollicitées auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie, le Département des Yvelines, y compris les participations de la CC Pays Houdanais et de la Commune de Houdan] sont maintenant assurées.

Ce chantier sera conduit par le SIAHM (Syndicat d'Assainissement Houdan Maulette) car sa composante la plus importante est l'assainissement. Il faudra en effet passer les réseaux (y compris dans les propriétés) en séparatifs. Par la même occasion, les réseaux électriques et éclairage public seront enterrés avec rénovation des mâts et lanternes en leds puis rénovation des enrobés.

Des conventions ont été passées avec chaque habitant pour autoriser les travaux en propriété privée et pour limiter la charge des propriétaires à un montant maximum de 1000 €.

Nul doute que ces travaux vont amener une gêne durant leur déroulement, mais au final la résidence va changer de « look ». Elle sera aux normes et les propriétés seront valorisées.

La vidéoprotection en extension

L'actualité récente, [casse de nuit de deux boulangeries et d'une boutique de vêtements], pose à nouveau la question du degré de développement et d'efficacité de notre vidéoprotection.

Depuis plus d'une année notre réseau de vidéoprotection est en cours de modernisation et d'extension.

De nouvelles caméras ont été installées le long de la fausse Vesgre (derrière le collège), au rond-point des clos de l'Ecu, au rond-point de la forge (rte de champagne), dans les sentes de la cavée et de l'abreuvoir, sur la place de la tour. Deux autres positions seront bientôt équipées, à l'angle de la rue du mont Rôti et de la rue d'Epéron ainsi qu'au coin du parvis de la mairie. Le réseau d'antennes a été sécurisé et certaines caméras sont équipées de lecteurs

de plaques minéralogiques et de vision nocturne. Les écrans de contrôle ont été agrandis.

L'ensemble des images sera déporté en temps réel sur des écrans à la gendarmerie. Tout cela devrait rendre plus facile l'élucidation de beaucoup d'incivilités, de nombreux petits larcins, et de bien des dégradations sur les équipements publics.

Mais ne nous y trompons pas, cela n'apportera qu'une efficacité très indirecte, lorsque des professionnels de la casse interviendront en treillis, cagoulés, avec une voiture volée, équipée de fausses plaques. Ce qui pourra alors être exploité, c'est la taille et la corpulence des individus, par où ils sont entrés dans Houdan et par où ils en sont sortis, indices faibles mais quand même appréciés par la gendarmerie.



Enfouissement de ligne de tension

Un grand merci à la Sicae-ely qui a développé une nouvelle ligne enterrée moyenne tension allant de Richebourg vers l'Eure et Loir. Cette ligne enterrée va remplacer la ligne aérienne qui longe l'aqueduc de l'Avre.

Non seulement cet enfouissement sécurise la distribution d'électricité, mais il prend soin des paysages en supprimant des poteaux bétons en plein champ. Les

communes desservies par la Sicae-ely bénéficient d'un taux d'enfouissement exceptionnel que ne connaissent pas les communes desservies par EDF ou ses appellations successives.

Un tel taux élevé d'enfouissement réduit considérablement les risques de coupure de courant par rupture de câbles à cause du givre, de tempête ou de choc par un véhicule.

Grand chantier de rénovation & mise aux normes du réseau d'assainissement Houdan et Maulette

Le schéma directeur de l'assainissement des deux communes a été actualisé.

Il a permis de faire un diagnostic et d'établir un schéma de mise aux normes et d'amélioration débouchant sur un important programme de travaux (mise en séparatif de réseaux, remplacement de canalisations, étanchéification, reprise de branchements etc...).

Sur la Commune de Houdan, cela entraînera un important programme de travaux sur la résidence de l'Opton, des travaux dans une part importante des rues de la résidence des Clos de l'Ecu et une série de petits chantiers ponctuels dans diverses rues.

Ce programme d'un montant total de 2 106 177,91 € TTC sera subventionné par l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Département des Yvelines.

Le SIAHM mobilisera son épargne et ne fera pas d'emprunt.

La redevance d'assainissement ne sera pas augmentée.

>>> Site internet

La construction du site en elle-même, est pratiquement bouclée. Reste tout le remplissage du site, ce qui n'est pas une mince affaire ! En effet, outre tout écrire, et tout vérifier maintes fois, notre site comportera des spécificités qui demandent encore beaucoup d'attentions : répertoires divers dont celui de nos commerces, prise de rendez-vous en ligne pour les pièces d'identités, portail famille... Alors encore un peu de patience !

>>> Déploiement fibre optique

Depuis plusieurs semaines, des équipes de la société TDF déroulent des longueurs de câbles sous les trottoirs. C'est le développement de la fibre optique qui continue. Lorsque le réseau aura été déployé, ce sera le raccordement des immeubles et pavillons qui débutera. Ce n'est qu'alors que les opérateurs pourront vous proposer des abonnements.

Pour vous donner toute l'information nécessaire, une réunion publique vous sera proposée dans la deuxième quinzaine de février.

>>> Parking souterrain

Le projet du parking souterrain avance. La commune a acheté le terrain d'assiette pour un montant de 644 824 € TTC qui tient compte d'une partie des coûts de dépollution.

Un concours de promoteurs a été lancé sur la base de la réalisation d'un ensemble de 75 logements, de l'aménagement de l'ensemble des espaces verts et réseaux divers nécessaires à l'opération, de la réalisation d'un ensemble de 150 places de parking pour desservir les logements, d'un ensemble de 100 places destinées à la vente à des houdanais, et enfin d'un parc public de 100 places qui seront destinées au stationnement de courte ou moyenne durée.

Un jury composé de conseillers municipaux proposera son choix du lauréat au Conseil avant fin février. La phase d'élaboration du projet par le lauréat pourra donc commencer, suivi du dépôt de permis de construire, etc... et plus tard de la vente par la commune au promoteur, du terrain d'assiette du projet.

Parallèlement, un bureau d'études va être choisi pour assister la commune dans la mise au point d'un schéma de stationnement en centre-ville, ainsi que la mise en œuvre d'une consultation pour trouver une société à qui sera déléguée la gestion de l'ensemble du parc public et de l'ensemble des stationnements payants sur voirie.

Une phase de consultation et de concertation, notamment avec l'association des commerçants, s'ouvrira dès que ce bureau d'études sera choisi.

Houdanais et Français !



Depuis le 14 juillet 2017, six houdanais et houdanaises d'origine étrangère ont été naturalisés français :

Mr SGUAID El Hassan, Mme RIVOALLON Sylvie, Mr FAKLAK Youness, Mme JAOVAHINY Emilie, Mme NDONG Madeleine, Mr SGUAID Abdellah et Mr YAHIAOUI Yazid.

Déjà pleinement membres de la communauté houdanaise

auparavant, ils sont maintenant totalement membres de la communauté nationale.

À l'approche de la Fête Nationale, le 12 juillet, nous avons symboliquement voulu le leur dire en les invitant à un pot amical dans la salle du conseil municipal, sous les regards de Marianne et des portraits de tous les Présidents de la V^{ème} République accrochés dans la salle.



Afin de rendre hommage et remercier Mr Mauger, de son dévouement depuis de longues années pour la cause de la prévention routière, auprès des écoles de la région, l'association «Prévention Routière» et la commune de Houdan ont organisé une petite cérémonie de remise de récompense à la mairie le 21 septembre dernier.

Pendant toutes ces années, Bernard Mauger a organisé de nombreuses séances de sensibilisation et de formation de nos enfants à la sécurité routière.

Tout avait été préparé avec la

plus grande discrétion, l'intéressé n'ayant pas été mis au courant, juste invité à une réunion avec notre maire sous un prétexte d'organisation des associations pour la Saint Matthieu...

Très soucieux de ne pas être en retard, il a donc rendu la tâche difficile à sa famille chargée de l'amener au point de rendez-vous à une heure bien précise. Et tellement peu animé par le besoin de reconnaissance, il n'a pas compris tout de suite qu'il était mis à l'honneur...

Il a donc été très surpris, mais surtout très touché par l'hommage qui lui a été rendu.

Centenaire de l'armistice

Pour le centenaire de la fin de la guerre 1914-1918, les Houdanais sont venus très nombreux, malgré la pluie, rendre hommage aux 84 poilus dont le nom est inscrit sur notre monument aux morts. Un bel hommage rendu sous la pluie battante, qui n'était là que pour nous rappeler ce que les combattants de la grande guerre ont dû endurer de pluie, de froid, de grêle, de boue, de neige... s'ajoutant à la mitraille, aux gaz, aux obus, ...

Cette cérémonie était précédée par un moment de recueillement à l'église, organisée par la paroisse de Houdan, suivie d'un défilé ouvert par les associations d'anciens combattants et leurs drapeaux, ensuite nos pompiers, puis par de très nombreux Houdanais. Et soulignons la présence des enfants qui ont lu un peu plus tard les noms de nos soldats tombés durant cette longue guerre. Ce rassemblement autour du monument aux morts a permis, grâce à eux, de faire sortir de l'anonymat les 84 houdanais « Morts pour la France ».

Cet hommage accompagné par un clairon du SDIS, a été clôturé par le chant de la « Marseillaise » entonné par tous, sous la direction des «Bardes».

A l'issue de la cérémonie officielle, un verre de l'amitié a été servi après un nouveau chant des Bardes « La Madelon, vient nous servir à boire » et la remise d'un livre en relation avec cette grande guerre aux enfants ayant participé.

Le Maire et l'équipe municipale remercient l'ensemble des participants et tout particulièrement les enfants des écoles et du collège, leurs parents et leurs professeurs pour leur présence qui a permis ainsi d'honorer la mémoire de nos soldats et donner un cachet tout particulier à cette cérémonie.



Retour à l'envoyeur, ... 26 ans après



Le vendredi 28 septembre 2018, premier jour de notre 949^{ème} Saint Matthieu, vers 17h, sont arrivés à l'hôtel de ville huit cyclistes bien particuliers...

Il s'agissait en effet d'une délégation de nos amis allemands de GrossSchneen. De courageux cyclistes venus de GrossSchneen en vélo, partis de chez eux 6 jours plus tôt, parcourant près de 1000 kms, pour assister à notre fête annuelle ! Bel exploit !

Un périple en réponse de celui des houdanais qui, en 1992, avaient fait dans les mêmes conditions, le chemin inverse.

Houdan a rendu hommage à ses enfants



Cette exposition a nécessité de longs mois de recherches dans les archives municipales, par Jean Pierre Lehmuller, Maire adjoint, qui y rend hommage aux soldats « de chez nous ».

Ces poilus houdanais, en ce centenaire de l'armistice de la première guerre mondiale, ces enfants morts pour la France, ceux qui ont combattu et sont revenus, hantés à jamais par leurs souvenirs, mais aussi aux Houdanais de cette époque qui ont simplement gardé vie à notre commune durant ces temps difficiles.

Inaugurée lors de la commémoration du 11 novembre, elle a été laissée ouverte au public à la salle Henri Cuq les samedis et dimanches de novembre qui ont suivi, avant de commencer un nouveau parcours au Donjon.

Dictée houdanaise



Cette 5^{ème} édition qui a eu lieu le 24 novembre offrait en prime, pour les bons élèves, la remise des prix par Monsieur Florian LEVY, champion du monde de scrabble !

Liste des lauréats :

Dans la catégorie Jeunes Collégiens

1. Elouan COLENO
2. Jules DUFOUR
3. Wassim ABOUABDELLAH

Dans la catégorie Collégiens

1. Cécilia ROGER
2. Xavier DUSART

Dans la catégorie Lycéens

1. Maïwenn COLENO
2. Charlotte DAULON

Dans la catégorie Adultes

1. Fabienne COLENO
2. Martine TAQUOI
3. Sandrine PHIRMIS et Anne-Marie POINSOT



Forum des associations

Grosse fréquentation au Forum des associations de la rentrée. Les familles sont venues rencontrer les nombreuses associations, ont pu assister à des démonstrations, avoir tous les renseignements nécessaires pour les inscriptions. L'utilité de ce forum annuel avant la rentrée n'est plus à démontrer, **alors rendez-vous au 1^{er} samedi de septembre de l'année prochaine !**



La séance de cinéma en plein air offerte par la commune, cette année le 31 août, a réuni un nombreux public, ravi de voir ou de revoir « Demain, tout commence » avec Omar Sy.

Collecte des déchets

Ne déposez rien aux abords de la déchetterie, ni des conteneurs enterrés, il vous en coûterait une amende !

Ne laissez pas vos poubelles dans la rue, pour ne pas détériorer l'aspect de notre ville et ne pas empêcher le passage des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Pour maintenir nos trottoirs propres, ne sortez pas les sacs de déchets verts avant le dimanche soir.

Encombrants : prochains passages les 16 mai et 4 décembre 2019. En dehors de ces dates précises, la déchetterie est à votre disposition pour cela.

Déchetterie : ouverte aux particuliers et professionnels (sous certaines conditions) les vendredis, samedis et lundis de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h. Le dimanche de 9h à 13h. Renseignements et demande des badges d'accès directement au SIEED. Téléchargement de l'imprimé correspondant sur leur site (www.sieed.fr).

Déchets verts : du 1^{er} avril au 9 décembre 2019, le lundi. Les sacs spécifiques sont à retirer dans les locaux des Services Techniques de la Ville au 20, rue St Matthieu (un peu avant 12h ou un peu avant 17h ou bien sur rendez-vous en prenant contact avec ces services au 01.30.88.11.74).

Il est rappelé que depuis le 9 décembre jusqu'au 1^{er} avril prochain, la collecte porte à porte des sacs des déchets verts n'est pas assurée. Si vous avez encore des déchets verts, vous devrez aller les porter à la déchetterie. Si vous les déposez sur le trottoir, il vous sera demandé de les reprendre chez vous. Il n'est pas question que les services de la mairie ramassent ces déchets. Il est aussi rappelé que chacun peut demander au Sieed de bénéficier d'un composteur à installer dans son jardin.

Déchets ménagers et emballages : ramassage le mardi et le vendredi. Le vendredi, les ordures ménagères (couverture verte ou marron) et les emballages (couverture jaune) sont ramassés le même jour (avant 6h30 dans la rue d'Éperon pour tenir compte de l'installation du marché). **Pour les rues suivantes** : rue de la Vignette et rue des Fossés, le ramassage s'effectue le mercredi, avec un véhicule spécial compte tenu de l'étroitesse des voies.

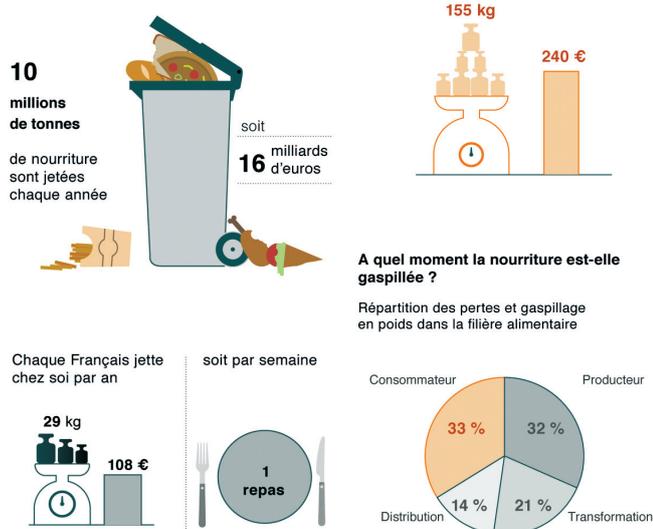
Gestion des bacs poubelles : Pour demander un nouveau bac ou une réparation, vous devez télécharger le formulaire sur le site du SIEED (www.sieed.fr), le remplir et l'apporter en mairie. Si vous ne disposez pas d'ordinateur, vous pouvez demander l'impression du formulaire en mairie. Il vous en coûtera le prix d'une photocopie.

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux : les personnes en auto-traitement bénéficient d'un service d'élimination réglementaire gratuit mis à leur disposition par le SIEED. Elles peuvent se procurer les contenants auprès de leur pharmacien. Une fois pleines, les boîtes doivent ensuite être scellées puis déposées dans la borne prévue à cet effet, à la déchetterie.

Conteneur à verre : Tout ne le monde ne le sait peut-être pas ! Un conteneur est à disposition sur le côté de la RD912 entre le rond-point du Cygne et le rond-point du cimetière. Accès et stationnement faciles et pas de gêne pour des riverains.

L'ampleur du gaspillage alimentaire en France

Si l'on considère l'ensemble de la filière alimentaire (de la production à la consommation), le gaspillage représente par Français et par an



La Soval diminue les consommations énergétiques de ses locataires



La réhabilitation énergétique des 90 logements locatifs de la Soval aux Clos de l'Écu a tenu ses promesses. Elle a permis une diminution des consommations des locataires qui compense l'augmentation des loyers pour amortir ces travaux.

La planète y a gagné et le confort des locataires également.

La Soval a donc décidé de continuer en engageant l'isolation des logements de l'allée de la Vierge et celle de ses cinq logements situés derrière le monument aux Morts (et dans ce cas, isolation par l'intérieur).

Les mesures prises contre le gaspillage alimentaire en France

2013 : Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire est signé entre l'Etat et les acteurs de la chaîne alimentaire : onze mesures pour diminuer de moitié le gaspillage alimentaire à l'horizon 2025.

2016 : Loi relative à la lutte contre le gaspillage alimentaire prévoit deux mesures principales. Elle oblige les supermarchés de plus de 400 m² à créer un partenariat avec une association d'aide alimentaire pour faire don des invendus consommables et interdit aux distributeurs, sous peine d'une amende de 3 750 euros, de rendre impropres à la consommation des invendus encore consommables.

30 mai 2018 : Adoption d'un article de projet de loi agriculture et alimentation visant à imposer un diagnostic et le don alimentaire à la restauration collective et à l'industrie agroalimentaire.

Et vous, que faites-vous pour le réduire ?

Et si demain, je cultivais mes propres légumes ?

Jardiner, semer, récolter, déguster ses propres légumes reste un rêve pour beaucoup d'entre nous. C'est pourtant une pratique qui correspond aux exigences d'aujourd'hui (circuits courts, alimentation plus saine, etc...).

Cela peut se concrétiser dans un jardin familial où de petites parcelles seraient mises à disposition des jardiniers amateurs qui en assureraient ensemble la gestion. C'est un des projets que nous souhaitons mettre en place mais pour lequel un certain retard a été pris. Ce retard nous souhaitons le rattraper avec ceux qui seraient intéressés.

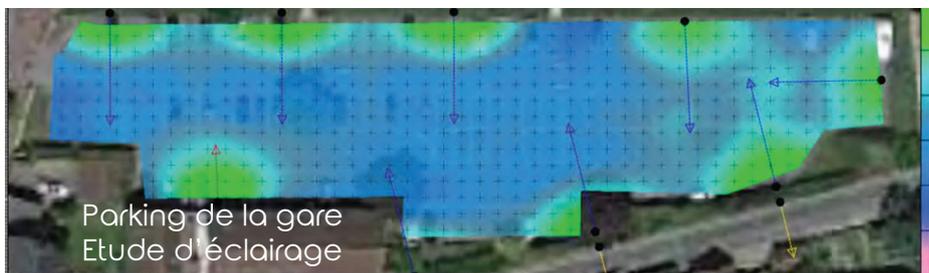
La conception de ce jardin, son emplacement, les équipements à y installer, les conditions de gestion doivent être vus avec les futurs utilisateurs.

Si vous êtes intéressés par un tel projet, faites nous le savoir (lettre, courriel, passage à l'accueil) et nous vous réunirons le printemps venu pour y travailler.

Houdan diminue ses consommations d'énergie



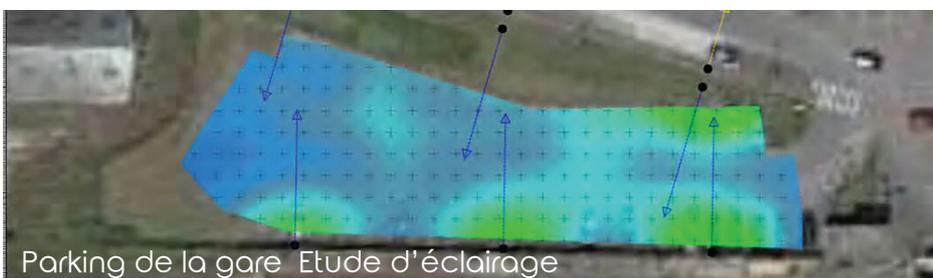
La commune a engagé un programme pluriannuel de remplacement, ou d'équipement progressif de l'ensemble des lanternes d'éclairage public par des dispositifs leds équipés de variateurs d'intensité. Une première tranche a été conduite sur les lampadaires de la résidence du Tapis vert équipée jusqu'alors des lanternes boules d'origine. Des lanternes à leds ont été installées et une diminution de l'intensité de l'éclairage est pratiquée entre 1 h et 5 h 30.



Une tranche importante va concerner, dès le début 2019, l'ensemble de l'éclairage des parkings de la gare, des rues des Mèches, rue Normande, rue saint Matthieu, boulevard de la Gare.

Sur les parkings, l'intensité de l'éclairage sera réduite de 90% entre 1h 30 et 5 h 30 sans nuire à la qualité des images de la vidéo surveillance. Dans les autres rues, elle le sera à 50 % dans la même tranche horaire.

Ce programme portera sur 113 points lumineux. Il générera immédiatement une économie annuelle de 64000 kW (réduction de 75% par rapport à la situation actuelle) et une économie de maintenance importante puisque les blocs leds sont garantis 10 ans.



Pot de remerciement des Restos du cœur



Vendredi 16 novembre, Les restos du Cœur de Houdan recevaient pour les remercier de leur soutien, les partenaires et bienfaiteurs qui les soutiennent tout au long de l'année. Parce que les différents dons, alimentaires, de matériel, de subventions, du local mis à disposition, de prise en charge de leur consommation eau et électricité par la ville, leur permet d'économiser les fonds et de les consacrer entièrement à leur mission de solidarité.

Chaque geste, chaque soutien, chaque euro compte quand, comme à Houdan, le centre est ouvert toute l'année, pour soutenir et accompagner au quotidien, ceux qui sont précarisés et ont besoin d'aide, et cela pas seulement en hiver.

La Ville de Houdan tient à saluer et à remercier profondément tous ces bénévoles qui s'investissent tellement, et pourtant en toute humilité, mais surtout souligner tout le bien qu'ils apportent à ceux de notre territoire qui en ont besoin, sans trop souvent oser le dire.

Vélo contre cancer



Afin de soutenir le projet de l'association « Mosaique roule contre le cancer » dans leur course solidaire à vélo de Paris à Nantes, (où chaque kilomètre parcouru permet d'obtenir des fonds de sponsors pour soutenir les activités des enfants malades et leurs familles, mais aussi la recherche), la ville de Houdan a organisé le 22 octobre, à la salle de la Grange de la ferme Deschamps, la pause de midi de l'équipée cycliste de ce beau projet solidaire et humain. Chaleur, sandwiches, gâteaux et boissons leur ont permis de reprendre des calories pour continuer leur périple, et le temps de répit de nous raconter leurs motivations.

Croix Rouge

Président : Julien Bourgoigne
eq.pays-houdanais@croix-rouge.fr
Tél. : 01 78 82 58 43
32 route d'Anet 78550 Houdan

Point Hygiène

Il est possible de répondre au besoin vital ainsi qu'à la nécessité de rester propre à la Permanence Croix Rouge, 32 route d'Anet. Elle est équipée d'une salle d'eau avec douche chaude, sanitaires et dotée de kits individuels pour la toilette.

Horaires : mardi de 14 à 17h, jeudi 9h à 12h / 14h à 17h30, vendredi : 9h à 12h / 14h à 17h

Transport social

Sous condition de ressources, La Croix Rouge met à votre disposition un véhicule adapté ainsi qu'un bénévole pour vous déplacer (dans tout le Pays Houdanais / 2€ - hors Pays Houdanais dans une limite de 60 kms aller-retour / 4€). Ce service permet aux personnes peu mobiles de se rendre à un rendez-vous médical, Pôle emploi, CAF... Sur réservation 48 heures à l'avance au 01 78 82 58 43. Tous les détails sont sur la brochure dédiée, distribuée par le CCAS et les assistants sociaux.

Aide Vestimentaire

Bénéficiaires : Pour se vêtir dignement, grâce à un don d'urgence ou l'attribution de bons sous condition, contre 2€ mensuel et garder le plaisir du shopping.

Ouverte à tous pour se faire plaisir à petits prix et ainsi financer les actions de la Croix rouge en même temps.

La Vestiboutique : à l'étage du foyer municipal, rue des jeux de billes. tous les jours de 14h à 17h sauf le jeudi (fermé) et le vendredi de 10h à 12h30 et de 14 à 19h.

Portage de Repas à domicile

Si vous avez 60 ans (ou plus) ou si vous avez une mobilité réduite occasionnelle (ou permanente) qui ne vous permet pas de préparer vos repas.

Renseignements : **CC Pays Houdanais**
Tél. : 01 30 46 82 91

Hôpital

42 rue de Paris
Tél. : 01 30 46 18 00

L'hôpital de Houdan est un centre de soins de première intention. Il met à votre disposition un numéro spécialement dédié à la prise de rendez-vous : **le 01 30 46 18 01**

Du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h : présence d'un médecin généraliste sans rendez-vous

Restos du Coeur

Responsable du centre : Brigitte BENTO CORREIA
20 rue Saint Matthieu
Tél. : 06 12 41 41 85 ou 01 30 59 34 95
ad78.houdan-cd@restosducoeur.org
Le centre est ouvert toute l'année.
Distribution alimentaire (sous conditions de ressources)
mardi de 14h à 16h30 et vendredi de 10h30 à 12h30 et de 14h30 à 17h30
Atelier informatique : mercredi de 14h à 16h.

Pôle Social

7 rue du Pot d'Etain
L'accueil du pôle social est fermé au public.
Les assistantes sociales reçoivent toujours à la Passerelle, Ferme Deschamps, uniquement sur rendez-vous.
Rendez-vous ou renseignements :
tél. 01 30 836 836
Lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
Si vous avez des documents à remettre, vous pouvez toujours les déposer dans la boîte aux lettres rue du Pot d'Etain.

Téléassistance

Proposée par le CCAS en liaison avec le Conseil Départemental des Yvelines, et la Sté VITARIS, c'est une solution efficace, un lien sûr et facile avec un centre d'écoute à l'extérieur en cas de malaise, chute...
Renseignements : CCAS de Houdan
Tél. : 01 30 46 81 30

À votre service !

La mairie de Houdan propose gratuitement aux personnes âgées, mais également à celles qui temporairement ne peuvent sortir (ou très difficilement), de faire quelques courses chez les commerçants de Houdan.
Si vous souhaitez souscrire à ce service, contactez la mairie au 01 30 46 81 30. Laissez vos coordonnées, et indiquez le motif de votre demande. Une personne vous recontactera pour vous indiquer à quelle heure elle passera prendre votre commande écrite.

ADMR

Association de services à domicile qui intervient auprès des personnes ayant des difficultés à effectuer certains gestes de la vie quotidienne (personnes âgées, malades ou accidentées, grossesse, maladie, etc.).
Renseignements : 8, rue d'Épernon
Tél. : 01 30 46 10 19
Du lundi au vendredi : 9h à 12h30 et 13h30 à 17h.
L'ADMR recrute ! N'hésitez pas à postuler à l'adresse indiquée.

Remise de chèque à la Roseraie



L'association 4H (résidents de la maison de retraite) et l'hôpital se sont associés afin de réaliser le projet d'achat d'un véhicule TPMR (transport de personnes à mobilité réduite) pour améliorer quotidiennement la vie sociale et les sorties (courses, marchés, sorties culturelles, cinéma, sorties à la mer, au restaurant...) des résidents de l'EHPAD et des patients de l'hôpital de Houdan. Le nouveau véhicule remplacera l'ancien, qui n'est plus, à l'heure actuelle, utilisable par tous les résidents.
Mr DEL DUCA (directeur du Crédit Agricole de Houdan) et Mr LECOQ (Président de la caisse locale de Houdan) ont souhaités les soutenir dans ce projet et sont venus remettre, le 13 novembre dernier, lors d'une petite cérémonie conviviale, un chèque de 6000 € à Madame Gaudel, Présidente de l'Association.



La distribution des colis de Noël aux aînés par les membres du conseil municipal et du CCAS a eu lieu le samedi 15 décembre. Une visite attendue par beaucoup d'entre eux, une occasion pour les élus de prendre des nouvelles et de s'assurer que familles ou amis partageront bien un moment de ces fêtes de Noël avec eux.
En tout, ce sont 377 colis qui ont été remis. Les personnes absentes lors de cette distribution pouvaient venir récupérer leur colis en mairie jusqu'au 7 janvier.

Par ailleurs, Madame Gros, Vice-Présidente du CCAS, s'est également rendue à la maison de retraite le mardi 18 décembre afin de remettre les colis douceurs aux houdanais désormais domiciliés à l'EHPAD.

La Baladine reprend la route !

Après une année d'interruption, ce service de transport est à nouveau proposé en faveur des personnes de 65 ans et plus, depuis le 14 septembre dernier. Désormais la prise en charge de ce service est assurée par les bénévoles de la Croix Rouge chaque vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
L'inscription à ce service s'effectue toujours en mairie auprès du CCAS. Le montant de l'abonnement annuel s'élève à 15 €. La prise de rendez-vous est aussi effectuée en mairie (01.30.46.81.30 ou 01.30.46.81.37) au plus tard 48h avant la date souhaitée, soit le mercredi précédent le vendredi où la course est souhaitée.



Rentrée scolaire

Tout s'est bien passé, grâce à l'organisation de tous, le lundi 3 septembre.

Au jour de la rentrée, 110 élèves inscrits en maternelle et 187 en élémentaire étaient répartis suivant les classes ci-dessous :

En maternelle

PS : Mme Kleiber / Mme Duchemin : 27 élèves

PS / MS : Mme Pelvet : 27 élèves

MS / GS : Mme Folgoas : 28 élèves

GS : Mme Cabanetos : 28 élèves

Une nouvelle enseignante a été affectée à l'école maternelle de Houdan. Il s'agit de Mme Duchemin qui remplace Mme Maréchal.

En élémentaire

Après une fermeture de classe l'an dernier, réouverture de la 8^{ème} classe cette année.

CP/CE1 : Mme Scaliger : 22 élèves

CP : Mme Assing : 24 élèves

CE1 : Mme Gregory : 23 élèves

CE2 : Mme Hubi : 27 élèves

CM2 : Mme Deque : 21 élèves

CE2/CM1 : Mme Leconte/ Mme Debuire : 23 élèves

CM2 : Mme Da Silva Joao Baillet : 22 élèves

CM1 : Mme Robert/Mme Ruault : 25 élèves

Trois nouvelles enseignantes ont été affectées à l'école élémentaire. Il s'agit de Mme Assing, Mme Leconte et Mme Ruault.

Aide aux devoirs



Cross du collège

Le jeudi 18 octobre s'est déroulé le traditionnel cross, rassemblant plus de 900 élèves du collège et des écoles primaires du Pays Houdanais.

Six courses se sont succédées durant l'après-midi. La bonne humeur était au rendez-vous et les élèves ont fait preuve d'endurance et de combativité.

Pour cette édition, les élèves avaient au préalable récolté des dons en faveur de l'association ELA (contre les leucodystrophies) et ont couru avec le dossard ELA pour afficher leur esprit de solidarité durant cette course.

En effet, « Mets tes baskets pour ELA », est une action promue par cette association, au cours de la semaine du 15 au 20 octobre. Les établissements scolaires organisent un événement, le plus souvent sportif, durant lequel les élèves prêtent symboliquement leurs jambes à leurs camarades malades qui ne peuvent plus s'en servir.

Au préalable, ils recherchent parmi leur entourage des personnes qui acceptent de récompenser leur effort sportif au profit d'ELA en effectuant un don ou une promesse de don grâce aux supports fournis par l'Association. **Les élèves du collège de Houdan ont ainsi récolté environ 2500 euros.**

Merci à tous les élèves pour cet exemple de solidarité et aux adultes pour l'aide et la contribution à cette belle journée.



Depuis le 6 novembre dernier, la Ville de Houdan en collaboration avec la Croix Rouge, propose un service d'Aide aux Devoirs.

Ce service est assuré par 6 bénévoles de la Croix Rouge, chaque mardi et vendredi de 16h30 à 17h45 et permet aux élèves, qui ont été préalablement repérés par leur enseignant, de pouvoir effectuer leurs devoirs sous la surveillance et avec l'aide d'un adulte.

Ces élèves sont actuellement au nombre de 21.

Marché des lutins



Nombreux sont ceux qui sont venus visiter le marché de Noël des lutins de la classe de CM2 de l'école de Houdan.

Il est remarquable que, encouragés par des enseignants enthousiastes et des parents volontaires, des élèves « mouillent leur chemise » pour autofinancer une partie de leur classe de découverte. Ils iront ainsi découvrir à Carolles la pratique du char à voile et les richesses de la flore et de la faune du littoral.

Le travail de ces élèves a été récompensé car leurs objets (bougeoirs, bougies, carte de vœux, calendriers, sujets de décorations,...) étaient de qualité et se sont bien vendus.

L'Association des parents d'élèves a pu aussi rassembler chacun de crêpes, barbes à papa, chocolat chaud,... pour ramener encore quelques euros supplémentaires pour ce voyage.

Noël des petits houdanais



Le dimanche 9 décembre 2018 s'est tenu le spectacle de Noël des petits Houdanais. Ils étaient plus d'une centaine à venir profiter des fantaisies musicales des clowns Rossano.

Manuel et l'intrépide Auguste ont fait participer les enfants à travers leurs gags pendant près d'une heure et demi.

Après ces éclats de rire, les enfants ont poussé la chansonnette pour faire venir le Père Noël. Moment suivi de quelques photos souvenirs devant le grand sapin, puis les petits Houdanais ont pu profiter d'un savoureux goûter de viennoiseries et autres gourmandises.

Régie Scolaire

Tout au long de l'année, pour les questions liées aux services périscolaires,

Mme LEMOULEC accueille les familles en mairie : le lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 15h à 17h30.

le mardi de 15h à 20h

La régie est fermée pendant les vacances scolaires.

Fiers de nos jeunes diplômés !



Traditionnellement, le lycée de la Queue-lez-Yvelines organise une cérémonie de remise des diplômes, aux élèves ayant réussi leur baccalauréat avec mention ainsi qu'à ceux ayant obtenu leur BTS. Madame Catherine BUON, Maire adjoint en charge des affaires scolaires a eu le privilège de féliciter les élèves Houdanais et de les leur remettre personnellement.

Bacheliers :

BIGNOLAIS Yvan, BASSET Sabah, DAVID Laëticia, DAVOUST Emma, DOS SANTOS SOUZA Izabela, GOUBSKY Ilona, KURTZ Malvina, LAFEIL Arnaud LAWSON Elodie, LE GALLAIS Marine, LE PENNEC Ilona, Léna VIOLLIER, MAYAMONA Elisabeth, OTORMIN Jade, RALU Anaëlle

Pour son BTS :

AUBERT Tiphaine

Pour les féliciter comme ils le méritent, la ville a organisé un « pot des diplômés » le 15 décembre dans la salle du conseil. Occasion de remettre une petite récompense à ceux qui nous ont été signalés et qui sont venus y participer : un bon d'achat de 20 euros chacun à la Librairie « La Fabrique du Monde » de Houdan.

La plupart d'entre eux ont parcouru leur scolarité dans notre groupe élémentaire, au collège François Mauriac et au lycée Jean Monnet. Ils sont maintenant en fac de médecine, de droit, en école commerciale, en école d'ingénieurs, en BTS, etc...

Bonne réussite à tous.



Y'a pas photo



Le 22 décembre 1977, Patrice et Monique Lahaye ouvraient « Studio Pat » dans la grande rue de notre commune.

Vente d'appareils, développement et tirage de photos, photos d'identité mais aussi vente de disques vinyl marchent à fond. Mais c'est aussi une activité de photos portraits, mariages, communions. Et quand on fait ce métier, comment ne pas non plus immortaliser petits et grands événements de la commune.

Un commerce certes, mais un commerce de service public qui a accompagné toutes les phases de vie des habitants du pays houdanais. 40 ans d'observation de la grande histoire de Houdan et des petites histoires de chacun d'entre nous.

Pendant les 40 années du studio Pat, on est aussi passé de l'argentique au numérique, de la photo d'identité du photographe au photomaton et au selfie. A chaque étape, Pat et Monique ont su s'adapter, renouveler leurs services.

Alors chapeau et merci. Ces 40 années méritent la médaille de la ville que l'équipe municipale a souhaité leur attribuer lors du « pot de départ à la retraite » qui leur a été offert à la mairie le 13 juillet.



Nouveaux commerces à Houdan

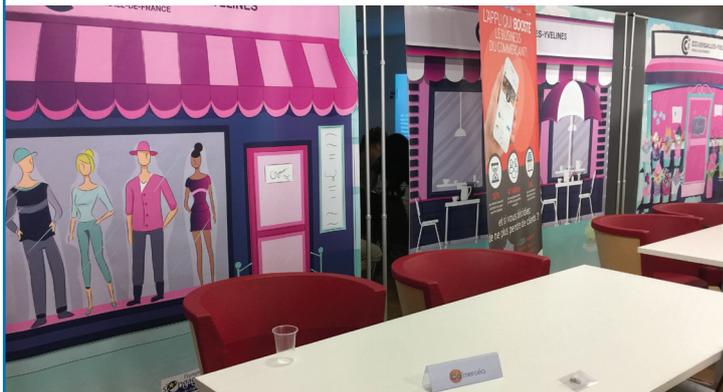
FLEURS D'AMOUR : fleuriste, rue d'Epernon

AU 51 : grande rue, prêt-à-porter féminin

AU 24 : grande rue, prêt-à-porter enfant

Nous leur souhaitons la bienvenue

Journée Street Connect à La Grange



Dans le but de soutenir encore et toujours notre commerce de proximité, la municipalité a mis à disposition de la Chambre du Commerce et de l'Industrie, le 15 octobre, la salle de La Grange, pour une journée «Connect street».

Toute la journée, les commerçants qui sont venus ont pu assister à des exposés et participer à des ateliers.

Ils ont pu bénéficier de l'expertise et des conseils de la CCI, mais aussi de professionnels venus pour les aider à mieux utiliser les nouvelles technologies de communication.

L'objectif était de les accompagner pour développer leur présence sur les réseaux sociaux, et y gagner en visibilité, pour y développer leur clientèle.

Trouvez un emploi grâce à Job78

Depuis le mois de septembre 2018, les bénéficiaires du RSA sont invités à s'inscrire sur la plateforme pour créer leur CV en quelques clics et bénéficier de l'ensemble des services de JOB78 : consultation d'offres d'emploi locales, candidatures spontanées, géolocalisation des offres en fonction de son lieu de résidence, messagerie sécurisée et accès à l'agenda des forums emploi à proximité.

Les employeurs yvelinois sont invités à s'inscrire sur JOB78 depuis début novembre. Ils peuvent y renseigner toutes les informations relatives à leur offre d'emploi et consulter les profils de candidats à proximité, les contacter directement via la messagerie sécurisée et accéder à l'agenda des manifestations emploi dans les Yvelines.

Dès que les critères de recherche des candidats et des entreprises correspondent, la plateforme JOB78 propose aux employeurs yvelinois et aux bénéficiaires du RSA de se mettre en relation par l'intermédiaire de la messagerie sécurisée. JOB78 sera prochainement accessible depuis un smartphone grâce à l'application dédiée.

Plus d'informations sur

www.job78.fr et www.yvelines-infos.fr.

Tribune libre

Agir pour Houdan et le Houdanais

Dans cette période de grande tension pour notre pays, de débordements dangereux pour notre démocratie, de remise en cause de nos institutions, tout le monde en appelle aux élus locaux, au travers des cellules de base que sont les communes, pour écouter, débattre, relayer, transmettre.

On redécouvre les communes après, pendant des années, les avoir obligées à transférer au-delà du nécessaire, des compétences à des communautés de communes qui ne les souhaitaient pas forcément, après leur avoir réduit drastiquement les dotations d'Etat, après les avoir soumises de nouveau à des tas de normes et de règles bien loin de la volonté affichée de simplification administrative.

Alors si cette crise redonne un rôle renforcé aux communes, tant mieux, mais ne comptons pas sur elles pour animer des débats sur l'ISF, le niveau du SMIC, ou l'indexation des retraites.

Ce dont nous savons débattre au niveau local, au sein d'un conseil et avec la population, ce sont les questions liées au logement, l'emploi, les services, la mobilité, l'éducation, l'environnement, toutes choses qui ignorent les positions politiques clivantes si chacun veut simplement agir pour l'intérêt général avec bon sens et anticipation.

Nous avons la chance dans notre commune que ce soit cette ambiance de concorde sur l'essentiel qui règne depuis des années. Nous souhaitons qu'elle se renforce encore.

C'est dans cet esprit, qu'avec mes collègues du groupe « Agir pour Houdan et le Houdanais » nous vous adressons nos meilleurs vœux pour cette année 2019.

Jean Marie Tétart

Alternative houdanaise

Les élus du groupe Alternative Houdanaise vous souhaitent une excellente année 2019 !

Collège François Mauriac

Parmi les projets qui seront débattus dans les semaines qui viennent il y aura celui qui concerne le collège. Le conseil départemental qui a lancé un programme de réhabilitation ou de reconstruction de plusieurs collèges des Yvelines doit se prononcer sur celui de Houdan. Trois projets sont à l'étude : reconstruction sur place d'un établissement de même capacité, construction d'un nouveau collège à Maulette ou encore construction de deux collèges plus petits à Houdan et Maulette. Nous souhaitons vivement qu'un collège reste implanté rue des Clos de l'écu, soit au cœur de l'agglomération Houdan-Maulette, afin, notamment, de permettre à nos élèves de continuer à s'y rendre à pied ou en vélo (actuellement 200 élèves sont concernés). Ceci ne serait plus possible dans le cas d'un seul collège à Maulette où le terrain prévu est excentré.

Gilets jaunes

Notre commune située dans la couronne périurbaine ne correspond pas exactement à ce que le géographe Christophe Guilluy appelle la France périphérique. Le service public est assuré (gare, poste, hôpital, établissements scolaires, etc.) et l'activité économique est dynamique. Néanmoins, bon nombre de nos concitoyens se sentent directement concernés par les problèmes soulevés par les Gilets jaunes qui ont manifesté aussi dans notre commune. Parmi les revendications, multiples et parfois contradictoires, la plus importante est certainement le besoin de cohésion sociale. A son niveau, notre commune fait des efforts dans ce domaine : logements sociaux, prise en compte du quotient familial pour les tarifs de la cantine de l'école, action du CCAS, aides concrètes à la Croix rouge et aux Restos du cœur, etc. Cette politique doit trouver un prolongement au sein de toutes les communes de la CCPH notamment en matière de construction de logements sociaux.

Démocratie locale

Rien n'est possible s'il n'y a pas aussi, au-delà des revendications, une volonté des citoyens d'assumer des responsabilités. Les prochaines élections municipales de mars 2020 sont une bonne occasion de s'impliquer afin de trouver collectivement des solutions dans différents domaines comme la mise en œuvre de la transition énergétique à l'échelon communal, l'urbanisation, la circulation, le stationnement...

Chacun peut apporter sa contribution pour imaginer la commune de demain. N'hésitez pas à prendre contact avec nous !

Pour le groupe Alternative Houdanaise,
Philippe Seray
philippe.seray@wanadoo.fr

Nous contacter

Mairie de Houdan

69, Grande Rue

78550 HOUDAN

Tél. : 01 30 46 81 30 / Fax : 01 30 88 10 01

Horaires d'ouverture au public :

lundi, mercredi, jeudi, vendredi :

de 9h à 12h et de 15h à 17h30

mardi de 15h à 20h

samedi matin :

(uniquement) Permanence état civil de 10h à 12h

Par courriel :

Accueil : accueil@villehoudan.fr

Etat Civil : etat-civil@villehoudan.fr

PM : policemunicipale@villehoudan.fr

CCAS-Scolaire : ccas-scolaire@villehoudan.fr

Régie Scolaire : regiescolaire@villehoudan.fr

Services Tech. : techniques@villehoudan.fr

Urbanisme : urbanisme@villehoudan.fr

Foncier : foncier@villehoudan.fr

Événementiel : evenementiel@villehoudan.fr

Com. : communication@villehoudan.fr

Achats : achats@villehoudan.fr

Comptabilité : comptabilite@villehoudan.fr

Aff.Gles : affairesgenerales@villehoudan.fr

Direction Gle des Services : dgs@villehoudan.fr

Secrétariat : secretariat@villehoudan.fr

Maire : maire@villehoudan.fr

Sur les réseaux sociaux

www.facebook.com/villedehoudan

et sur le compte Twitter :

www.twitter.com/villedehoudan

Santé & Services de garde

Un centre de soins de première intention est à votre disposition à l'hôpital de Houdan, 42 rue de Paris du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 13h : présence d'un médecin généraliste sans rendez-vous. Tél. : 01.30.46.18.00

Médecins de garde : [composez le 15.](#)

Pharmacies de garde : [composez le 17.](#) Ce numéro vous mettra directement en rapport avec la gendarmerie.

Houdan ma ville est édité par la mairie de Houdan. Directeur de la Publication : Jean-Marie Tétart - Rédacteur en Chef : Isabelle Siméon. Photos : Mairie de Houdan - Conception graphique et réalisation : Isabelle Siméon - Impression : Lescure Théol : La Heunière 27120 Douains / 02 32 77 32 40. Dépôt légal : janvier 2019. Ce journal est édité sur papier recyclé. 2200 exemplaires.

Le papier pour l'impression du "Houdan ma ville" a été choisi en fonction de certifications environnementales respectant les critères de gestion forestière responsable et écologique. On replante systématiquement les arbres après la coupe, aucun enfant n'est utilisé dans les exploitations forestières, respect du droit du travail, respect des espèces protégées, de la faune et de la flore.

À la mairie

Nous vous rappelons qu'un accueil est à votre disposition tous les jours aux heures ouvrables.

Une permanence état civil uniquement est aussi à votre service le samedi matin de 10h à 12h.

Le maire ou un adjoint tient une permanence le samedi de 10h30 à midi.

[Vous pouvez les rencontrer sans prise de rendez-vous.](#)

À la Passerelle (Ferme Deschamps)

[Uniquement sur rendez-vous au 01 30 41 65 10](#)

Conciliateurs de justice : lundi et vendredi matin

Mission locale de Rambouillet : mardi et jeudi matin (pour les 16 à 25 ans)

La CRAMIF : lundi après-midi

Impôts : le 2^{ème} vendredi matin de chaque mois

La CAF Yvelines reçoit les familles uniquement sous certaines conditions

Consultations juridiques : 1^{er} mercredi du mois à partir de 14h

UFC que choisir (consommateurs) : 1^{er} vendredi du mois

Conseil Régional Ile de France

33 rue Barbet de Jouy - 75007 PARIS.

www.iledefrance.fr

Conseil Départemental des Yvelines

Hôtel du Département, 2 place André Mignot

78012 Versailles Cedex

www.yvelines.fr

[Vos conseillers généraux :](#)

[Josette JEAN et Didier JOUY](#)

Assemblée Nationale

126 rue de l'Université

75355 PARIS 07 SP

[Votre Député : Bruno Milliène](#)

Assistante parlementaire : Virginie Estrampes

01 34 75 52 14 / depute.millienne@gmail.com

bruno.millienne@assemblee-nationale.fr

[à la Passerelle :](#)

le 3^{ème} lundi du mois, sur rdv, de 10h30 à 11h30

[à la Circonscription](#)

2 route d'Herbeville 78580 MAULE

lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15h à 19h

mercredi de 10h à 18h

C.C. Pays Houdanais

[Président : Jean-Jacques Mansat](#)

22 Porte d'Epéron 78550 MAULETTE

Tél. : 01 30 46 82 80

Fax : 01 30 46 15 75

Courriel : ccph@cc-payshoudanais.fr

Site internet : www.cc-payshoudanais.fr

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi, mercredi et vendredi,

de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30,

jeudi de 13h30 à 19h